



EQUIPIER(ERE)



Affectation au Centre d'entraînement et de développement des compétences de Saint-Valéry en Caux lors de la formation

Affectation dans un centre d'incendie et de secours à l'issue de la formation.



**Service départemental
d'incendie et de secours
de la Seine-Maritime**

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
Protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Dimensionnement du SDIS

SDIS de catégorie A
940 sapeurs-pompiers professionnels
244 personnels administratifs, techniques et spécialisés
3 204 sapeurs-pompiers volontaires
79 centres d'incendie et de secours

Dimensionnement du département

1 257 920 habitants
6 277 km²
711 communes
67 établissements classés SEVESO
2 centrales nucléaires de production d'électricité (Paluel et Penly)

Liaisons hiérarchiques à l'issue de la formation initiale

N+1 : Chef d'équipe ou chef d'agrès.
N+2 : Chefferie du centre d'incendie et de secours.

Liaisons fonctionnelles

Internes : Intervenants opérationnels, hiérarchie.
Externes : Usagers, services de santé et d'urgence, Police/Gendarmerie Nationales.

Missions principales

Interventions de secours en cas d'incendie :

- Participer aux différentes phases de la marche générale des opérations ;
- Établir des relations avec les victimes et les autres intervenants des services publics et privés, de santé et de secours médical.

Interventions de secours à personne :

- Effectuer un bilan secouriste de l'état de la victime ;
- Traiter la victime (conditionnement, relevage, brancardage, oxygénothérapie) ;
- Préparer le matériel médical ;
- Désincarcérer ;
- Baliser et protéger le périmètre de l'intervention ;
- Rassurer les victimes ;
- Nettoyer et désinfecter la cellule et le matériel.

Interventions diverses de secours :

- Participer aux différentes phases de la marche générale des opérations diverses hors extinction des incendies et secours à personne ;
- Établir des relations avec les victimes et les tiers.

Interventions de secours en fonction des risques locaux :

- Mettre en œuvre les matériels ;
- Identifier les acteurs ;
- Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives ;

- Dialoguer en utilisant le matériel de transmission ;
- Mettre en œuvre les techniques ;
- Décrire et évoluer dans le milieu.

Missions secondaires

Sans objet

Emploi opérationnel (SP)



Emploi opérationnel : Equipier

Filières et plages de grades du poste

SPP
Caporal

ADM

TECH

Formations et diplômes Être titulaire du concours de caporal et être inscrit sur liste d'aptitude du CDG 35 ; Conducteur détenteur du permis poids lourd apprécié.

Connaissances Fonctionnement d'un centre d'incendie et de secours ;
Fonctionnement de l'établissement.

Savoir-faire Savoir rendre-compte.

Savoir-être Sens du travail en équipe ;
Dynamisme, maîtrise de soi ;
Rigueur, discrétion ;
Sens du service public.



Encadrement

Néant

- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers : Elise
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de service
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage
- Badge télépéage



Régime de garde mixte, 12 heures et 24 heures



Moyens matériels du centre de secours.



Rémunération (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale (CNAS) / Amicale interne

MAJ : 10/06/2024

PB : Oui Non



- Voie statutaire
- Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) :



Service GPEEC et mobilités
02.32.70.71.05